



© E. P.

## St-So Bazaar, futur « village » créatif

Un vent de renouveau souffle sur le prolongement de la Halle B qui accueille, dans sa première moitié, les expositions de la Gare Saint-Sauveur. Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en septembre 2016, qui a suscité plus de 30 propositions d'usages ou d'occupation, et la mise en place d'ateliers de co-design, un vaste chantier a démarré en novembre 2018. Cette zone de plus de 5 000 m<sup>2</sup> va être réaménagée pour devenir un lieu dédié aux rencontres et aux activités créatives. Ce sont la coopérative lilloise Initiatives&Cité et l'entreprise SMart qui portent désormais ce projet estimé à 8,5 millions d'euros. Un budget auquel la Ville apporte une contribution à hauteur de 1,5 million d'euros.

Également soutenu par la MEL et la Région Hauts-de-France, le futur « Saint-So Bazaar » sera divisé en trois parties distinctes. « *Un espace ateliers partagés sera créé pour permettre aux professionnels d'exercer leur créativité en toute tranquillité* », explique Yann Thoreau La Salle, directeur de projets à la Ville de Lille. Une autre partie, destinée au grand public, sera composée notamment d'un espace d'exposition et d'une cafétéria. Enfin, un espace de coworking verra le jour entre les murs entièrement vitrés du bâtiment.

Si l'occupation de l'espace ateliers est prévue dès l'été 2019, le Saint-So Bazaar devrait officiellement ouvrir ses portes au public début 2020. ■ Par **Elwina Podevin**

# 383

C'est le nombre de personnes qui ont été accueillies le 10 octobre à l'hôtel de ville de Lille dans le cadre de la Journée de l'accès au droit. Une affluence record pour cette 11<sup>e</sup> édition, La Maison de la médiation et du citoyen et 32 de ses partenaires dont 9 avocats se sont relayés toute la journée pour apporter une réponse ou orienter les visiteurs qui s'interrogeaient sur leurs droits.

## Bel éclairage économique

Après les rues piétonnes en 2010, la rue Gambetta en 2015, l'îlot Comtesse (photo) et les portes de Roubaix et de Gand l'an dernier, la Ville a procédé à la réfection de l'éclairage public des places de la République et Richebé. Elle fait aussi évoluer la mise en lumière du Palais des Beaux-Arts.

Concernant l'ancien éclairage public des places, vétuste et énergivore, ce ne sont pas moins de 48 ensembles – dont 8 mâts de 15 mètres de hauteur et 14 colonnes de 6 mètres – qui ont été remplacés, tandis que la totalité du réseau électrique a été revu.

Des projecteurs situés sur les mâts de 15 mètres, mais aussi sur les colonnes de 6 mètres, pourront changer de couleur, et élargir la mise en lumière du Palais des Beaux-Arts à la place de la République.

Les travaux ont été lancés à l'automne 2017. Pour les deux places, ils s'achèveront en fin d'année, et pour le Palais des Beaux-Arts, en février 2019. Ces projets, une fois mis en place, permettront environ 75 % d'économie d'énergie. ■ Par **Jean-Baptiste Allouard**



© Dan. R.